



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 13 décembre 2001

15214/01

**OJ CONS 82
PECHE 279**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

De la : 2400ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE
(PÊCHE)

Date : Lundi 17 (16 h. 30) **(1)** et mardi 18 décembre 2001

1. Approbation de l'ordre du jour provisoire
2. Approbation de la liste des points "A"
doc. 15278/01 PTS A 80
3. Proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2002, les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux communautaires et, pour les navires communautaires, dans des eaux soumises à des limitations de captures **(*)**(AL)
(Base juridique : Article 8 § 4 du règlement (CE) n° 3760/92 du Conseil)
 - Adoption
 - docs 14130/01 PECHE 250
 - 14131/01 PECHE 251
 - + COR 1
 - 15237/01 PECHE 280
 - 14128/01 PECHE 249
4. Proposition de règlement du Conseil instituant des mesures de reconstitution des stocks de cabillaud et de merlu
(Base juridique : Article 37 du traité)
 - Présentation par la Commission
 - doc. 15245/01 PECHE 283

(1) La session sera précédée, à partir de 11 h. 00, par des réunions bilatérales.

5. Proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2002, les possibilités de pêche concernant les stocks de poissons d'eau profonde
(Base juridique : Article 8 § 4 du règlement (CE) n° 3760/92 du Conseil)
- Présentation par la Commission
doc. 15238/01 PECHE 281
6. Propositions de
- décision du Conseil modifiant la décision n° 97/413/CE du Conseil relative aux objectifs et modalités visant à restructurer, pour la période allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2001, le secteur de la pêche communautaire en vue d'atteindre un équilibre durable entre les ressources et leur exploitation (*) (AL)
(Base juridique : Article 11 du règlement (CE) n° 3760/92 du Conseil)
 - règlement du Conseil modifiant le règlement du Conseil (CE) n° 2792/99 définissant les modalités et conditions des actions structurelles de la Communauté dans le secteur de la pêche (*) (AL)
(Base juridique : Articles 36 et 37 du traité)
- = Adoption
- docs 9875/01 PECHE 122
 - 13639/01 PECHE 227
 - 15251/01 PECHE 284
7. Rapport de la Présidence sur la réunion informelle des Directeurs généraux (Ostende, 30 septembre au 2 octobre 2001)
- Comment réduire les rejets dans les pêcheries ?
doc. 14883/1/01 PECHE 274 REV 1
8. Divers
- Règlement (CE) n° 1239/98 du Conseil : information sur le programme italien au sens de l'article 16 § 2 du règlement (CE) n° 2792/99 du Conseil
 - = Demande de la délégation italienne
 - Organisation des travaux ultérieurs

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé.
(AL) Acte législatif.